

# UNSA J'adhère !

Confronté à un problème, un agent peut traiter seul le sujet dont il est victime, mais le traitement des dossiers est plus bénéfique à cet agent lorsqu'il est défendu par un syndicat crédible.

Même principe pour toutes les revendications : c'est grâce à notre professionnalisme et notre engagement que nous obtenons des avancées concrètes, contrairement à l'ultra-contestation d'autres syndicats qui n'obtiennent rien.

Au Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, vous avez la chance de pouvoir rejoindre un syndicat apolitique, professionnel et indépendant.

Soutenez cette démarche en adhérant à l'UNSA !

**Profitez de la rentrée pour rejoindre l'UNSA !**

**Le syndicat utile et efficace !**



UNSA Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté

5 avenue Garibaldi 21000 DIJON & 4 Square Castan 25000 BESANCON - 03 80 44 37 68

Ecrivez-nous à l'adresse électronique : [contact@unsa-crbfc.eu](mailto:contact@unsa-crbfc.eu)

Retrouvez-nous sur notre site Internet : [www.unsa-crbfc.eu](http://www.unsa-crbfc.eu)

Adhérez en ligne à l'UNSA : [jadhere.unsa-crbfc.eu](http://jadhere.unsa-crbfc.eu) (plus nombreux, plus forts !)

[facebook.com/crbfc.unsa](https://www.facebook.com/crbfc.unsa)

[twitter.com/unsa\\_crbfc](https://twitter.com/unsa_crbfc)



- Les 4 derniers mois de syndicalisation de 2017 offerts !

- Votre cotisation syndicale encaissée en 2018 !

- Votre cotisation 2018 au tarif de 2017 !

Une question ?

A l'UNSA, c'est facile comme un coup de fil :

03 80 44 37 68

## BULLETIN D'ADHÉSION - OPÉRATION SPÉCIALE RENTRÉE 2017 + ANNÉE 2018

Nom : .....

Prénom : .....

Métier / Fonction : .....

Adresse personnelle : .....

Adresse du lieu de travail : .....

Bulletin à envoyer à l'UNSA 5 avenue GARIBALDI 21000 DIJON accompagné de votre cotisation syndicale :

par chèque (2 ou 3 chèques qui seront déposés aux dates souhaitées (indications à mettre au dos des chèques)) à l'ordre du syndicat UNSA des agents du conseil régional.

par prélèvements trimestriels (à la fin de chaque trimestre), télécharger le document MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA sur [www.unsa-crbfc.eu/mandat/](http://www.unsa-crbfc.eu/mandat/) et y joindre un RIB.

Date et signature :

| Catégorie                    | A     | B     | C     | Retraité |
|------------------------------|-------|-------|-------|----------|
| Cotisation annuelle          | 102 € | 88 €  | 75 €  | 44 €     |
| Réduction ou crédit d'impôt* | -67 € | -58 € | -50 € | -29 €    |
| Cotisation après réduction*  | 35 €  | 20 €  | 25 €  | 15 €     |

\* montants arrondis

**DÉDUCTION FISCALE** - Le versement des cotisations syndicales peut vous permettre de bénéficier d'un crédit d'impôt sur le revenu. L'avantage fiscal est égal à 66 % des cotisations annuelles, dans la limite de 1 % de votre revenu brut imposable. Si le crédit d'impôt excède l'impôt dû, l'excédent vous est restitué par le service des Impôts.

Catégorie : A  B  C  Retraité

Tél. portable : .....

Email : .....

Ces deux informations sont indispensables pour vous permettre de recevoir nos alertes et nos informations

